

9 février 2022

(22-1087)

Page: 1/3

Comité des licences d'importation

Original: anglais

ACCORD SUR LES PROCÉDURES DE LICENCES D'IMPORTATION

NOTIFICATION AU TITRE DE L'ARTICLE 5:1 À 5:4 DE L'ACCORD¹

INDE

La communication ci-après, datée du 4 février 2022, est distribuée à la demande de la délégation de l'Inde.

	Catégorie	Détails de la notification
1	Membre notifiant	Inde
2	Titre de la nouvelle législation/procédure	Modification de la politique d'importation des produits relevant de la position 151190 du chapitre 15 du Code tarifaire de l'Inde (SH) 2017, Annexe I (Politique d'importation)
3	Date de publication	20 décembre 2021
4	Date d'entrée en vigueur	20 décembre 2021
5	Adresse du site Web/publication officielle de la nouvelle réglementation/procédure	https://content.dgft.gov.in/Website/dgftprod/a12b56bc-9b62-4b59-911f-3efcdeb8402/Notification%2046%20Eng.pdf
6	Avez-vous joint une copie (pdf) de la réglementation pour le Secrétariat?	<input type="checkbox"/> Oui (<i>Veillez joindre une copie de la réglementation à la présente notification.</i>) <input checked="" type="checkbox"/> Non.
7	Type de notification	<input type="checkbox"/> a) Nouvelle réglementation/procédure concernant les licences ² ; (veuillez répondre aux questions n° 8 à 14) <input checked="" type="checkbox"/> b) Modification d'une réglementation/procédure précédemment notifiée dans le document: _____; (<i>veuillez répondre aux questions n° 15 et 16</i>)
8	Liste des produits soumis à licences	
9	Nature du régime de licences	Automatique: <input type="checkbox"/> Non automatique: <input type="checkbox"/>

¹ Il est entendu que le Membre notifiant a également rempli ses obligations de notification au titre de l'article 1:4 a) et de l'article 8:2 b) concernant la loi/la réglementation/la procédure pertinente notifiée en remplissant le présent formulaire de manière complète et précise.

² Il est entendu que "nouvelle réglementation/procédure" fait référence à toute loi, réglementation ou procédure nouvellement introduite, ainsi qu'à celles qui sont en vigueur mais qui sont notifiées pour la première fois au Comité.

	Catégorie	Détails de la notification
10	Objectif administratif/ mesure appliquée	a) <input type="checkbox"/> Protection de la moralité publique b) <input type="checkbox"/> Protection de la vie et de la santé des personnes et des animaux ou préservation des végétaux c) <input type="checkbox"/> Collecte de statistiques commerciales ou surveillance du marché d) <input type="checkbox"/> Protection des brevets, des marques de fabrique ou de commerce et du droit d'auteur, et prévention des pratiques frauduleuses e) <input type="checkbox"/> Respect des obligations découlant de la Charte des Nations Unies et d'autres traités internationaux (<i>CITES, Convention de Bâle, Convention de Rotterdam, Résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU, etc.</i>) f) <input type="checkbox"/> Administration des contingents (y compris tarifaires) g) <input type="checkbox"/> Réglementation des importations d'armes, de munitions ou de matières fissiles et protection de la sécurité nationale h) <input type="checkbox"/> Autres: restrictions visant les motoculteurs
11	Organe(s) administratif(s) auquel (auxquels) présenter les demandes	Ministère/autorité et département: Adresse: Site Web: Téléphone: Courrier électronique:
12	Point de contact chargé de communiquer des renseignements sur les conditions de recevabilité	Ministère/autorité et département: Adresse: Site Web: Téléphone: Courrier électronique:
13	Durée d'application prévue de la procédure de licences	
14	Résumé de la notification dans l'une des langues officielles de l'OMC	

	Catégorie	Détails de la notification
15	Si la case 7 b) a été cochée, veuillez indiquer la nature de la (des) modification(s)	<p>a) <input type="checkbox"/> Abrogation</p> <p>b) <input type="checkbox"/> Suspension</p> <p>c) <input checked="" type="checkbox"/> Modification d'aspects particuliers des procédures existantes:</p> <p><input type="checkbox"/> produits visés</p> <p><input type="checkbox"/> objectif administratif</p> <p><input type="checkbox"/> caractère automatique ou non automatique</p> <p><input type="checkbox"/> durée d'application de la procédure de licences</p> <p><input type="checkbox"/> modification de la nature de la restriction quantitative/en valeur</p> <p><input type="checkbox"/> conditions de recevabilité des demandeurs</p> <p><input type="checkbox"/> point de contact chargé de communiquer des renseignements sur les conditions de recevabilité</p> <p><input type="checkbox"/> organe(s) administratif(s) auquel (auxquels) présenter les demandes</p> <p><input type="checkbox"/> documents requis (y compris le formulaire de demande)</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> délai de présentation de la demande</p> <p><input type="checkbox"/> organe(s) administratif(s) délivrant les licences</p> <p><input type="checkbox"/> délai de délivrance d'une licence</p> <p><input type="checkbox"/> droit de licence/redevance administrative</p> <p><input type="checkbox"/> versement d'un dépôt ou paiement préalable, et conditions applicables</p> <p><input type="checkbox"/> droits/procédures de recours</p> <p><input type="checkbox"/> durée de validité de la licence</p> <p><input type="checkbox"/> autres conditions de la licence (prolongation, cessibilité, sanctions en cas de non-utilisation, etc.)</p> <p><input type="checkbox"/> prescriptions en matière de change</p> <p><input type="checkbox"/> autre: _____ (veuillez préciser)</p>
16	Veuillez expliquer les modifications en détail (dans l'une des langues officielles de l'OMC)	La politique d'importation en franchise pour les produits relevant des positions 15119010, 15119020 et 15119090 du SH est prorogée jusqu'au 31 décembre 2022.